



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (SIRG)
Première réunion ordinaire de 2022
3 - 4 février 2022
Virtuelle

OEA/Ser.E
GRIC/O.1/doc.68/22
25 janvier 2022
Original: anglais

Projet d'engagement politique soumis au Neuvième Sommet des Amériques Notre avenir vert

Nous, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, reconnaissons l'urgence nécessité de préserver et de rétablir nos écosystèmes, et nous prenons l'engagement:

1. De faire avancer la Déclaration sur les forêts et l'utilisation des terres adoptée par les dirigeants à Glasgow, les engagements pris en matière de déforestation et de préservation à l'échelle nationale, et de déployer des efforts régionaux visant à éliminer la déforestation et la conversion de l'écosystème, nous renforcerons nos efforts aux fins suivantes:
 - a. Travailler avec les organisations régionales pour mettre fin à la déforestation, encourager le rétablissement de l'écosystème; encourager la durabilité d'activités liées à la déforestation et offrir des modèles optionnels de croissance économique et de développement dans des régions faisant face à la conversion de l'écosystème; incorporer l'apprentissage de connaissances écologiques traditionnelles et protéger les ressources culturelles autochtones.
 - b. D'ici la fin de 2022, mettre au point, avec le ferme engagement de partenaires, spécialement ceux qui proviennent des populations autochtones, des afrodescendants, des femmes et des jeunes filles, et d'autres communautés défavorisées : 1) un plan national établissant un taux nul de déforestation nette d'ici 2030, en incorporant le cas échéant la contribution de chaque pays déterminée à l'échelle nationale; la réduction à zéro des émissions de gaz à effet de serre, des engagements nationaux de préserver ou protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030 (30 x 30) et les engagements inscrits dans le Défi de Bonn, et 2) un calendrier d'élaboration d'un plan pertinent de finances et d'investissement.
 - c. D'ici la COP 27, mettre à jour selon le cas, d'ici 2030, les contributions nationales en vue d'incorporer les engagements de déforestation pris à l'échelle nationale.
 - d. Éliminer la déforestation provenant de la production et de la consommation agricoles, notamment à travers l'établissement de politiques et d'une collaboration avec les producteurs, les commerçants et les sociétés de produits commerciaux, et présenter des plans d'action pour une agriculture assortie d'un taux nul de déforestation lors d'une réunion des ministres de l'agriculture des Amériques programmée pour le début de l'année 2023 par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).
 - e. Soumettre un rapport annuel d'activité à partir du second semestre de 2022 sur les programmes d'élimination de la déforestation et proposer des actions concrètes visant à mettre au point des solutions et des technologies axées sur la nature et durables en vue de réduire la perte de forêts et de biodiversité, conformément aux principes d'adaptation localement dirigés.

- f. Accroître la sécurité des défenseurs de l'environnement en travaillant avec les partenaires pour mettre au point un plan national d'ici le début de 2023, en vue 1) de traiter et de rapporter publiquement des informations fournies par les défenseurs de l'environnement au sujet de menaces ou d'actes de violence, 2) de promulguer et mettre en vigueur des lois visant à protéger les défenseurs de l'environnement et les ressources qu'ils protègent et 3) d'exiger la réalisation d'évaluations de l'impact environnemental lorsque la loi le demande, et en conformité avec les exigences légales durant et après les opérations.
2. Pour diminuer le volume de carbone provenant de l'utilisation des terres et accroître le stockage de carbone, nous prendrons les décisions suivantes:
 - a. Appuyer le rôle du secteur de l'agriculture en diminuant les émissions de gaz à effet de serre à travers l'amélioration des pratiques agricoles qui accroissent la productivité et le rendement; incorporer des approches inclusives de l'agriculture conscientes de l'environnement qui contribuent à réduire les émissions de carbone et de méthane tout en renforçant la résilience aux impacts du changement climatique.
 - b. Se joindre à la Mission de l'innovation en agriculture pour le climat et appuyer une augmentation globale des investissements publics en matière d'innovation agricole en faveur de systèmes agricoles et alimentaires intelligents face au climat durant les cinq prochaines années.
 - c. Préserver et rétablir les écosystèmes de stock à haute teneur de carbone, notamment les forêts anciennes, les zones humides, les tourbières et les forêts primaires, en consultation avec les partenaires, y compris les populations autochtones et les afrodescendants, notamment en réduisant l'impact exercé par la conversion des terres à travers des activités économiques durables ou optionnelles.
 - d. Maximiser la contribution potentielle de solutions axées sur la nature dans le cadre de stratégies visant à parvenir à des taux nuls d'émissions nettes de gaz à effet de serre et à la mise en œuvre de programmes de contributions nationales alignées sur une voie de 1.5 °C.
 3. Pour exploiter la puissance des océans et d'autres masses d'eau en vue de diminuer les changements climatiques, nous prendrons les mesures suivantes:
 - a. Mettre sur pied un Groupe de travail sur la pollution de l'océan par des matières plastiques, en vue de coordonner les efforts et de faciliter les échanges entre les gouvernements et les partenaires en appui à une action globale pour combattre le déversement dans l'océan de matières plastiques à travers l'élaboration potentielle d'un nouvel instrument global.
 - b. Œuvrer à travers le Groupe de travail au renforcement de la capacité de gestion des déchets; encourager des approches circulaires de l'économie au long du cycle plastique; développer des actions innovatives prenant en compte des conditions sur le terrain; une meilleure compréhension des contributions découlant de sources de pollution plastiques provenant des terres, des rivières et de la mer à travers la région, notamment des équipements de pêche abandonnés, perdus ou jetés; envisager la contribution d'efforts volontaires de politique déployés dans la perspective de l'objectif commun qui est de combattre la pollution causée par des matières plastiques déversées dans l'océan; appuyer le ferme engagement des partenaires, notamment des populations autochtones et d'autres communautés défavorisées.
 - c. Mettre en œuvre des mécanismes permettant d'éliminer le carbone émis par le secteur maritime, notamment à travers l'établissement de corridors verts qui utilisent un

combustible plus propre : collaborer à l'élimination du carbone des ports maritimes et fluviaux de l'Amérique.

- d. Préserver les écosystèmes de « carbone bleu », comme les mangroves, les marais salants, les herbiers marins et les lits de rivières.
 - e. Prendre part au dialogue sur le climat océanique organisé sous l'égide de la COP26 pour encourager des solutions axées sur le climat des océans et recenser les occasions favorisant l'incorporation de ces solutions au plan d'action sur le climat.
4. En vue d'accélérer le plan d'action sur l'adaptation aux changements climatiques, nous prendrons les mesures suivantes :
- a. Finaliser, publier et mettre en œuvre des plans nationaux d'adaptation ou des stratégies visant à communiquer les priorités d'adaptation pour renforcer la résilience à travers les secteurs et à tous les échelons.
 - b. Inclure les risques dûs au climat dans les plans sectoriels, les politiques, opérations et budgets sectoriels en vue de renforcer la résilience à travers tous les secteurs.
 - c. Mettre en place des systèmes solides de surveillance et d'évaluation des plans d'adaptation.
 - d. Renforcer la fourniture de services d'informations sur le climat, la mise en place de mécanismes d'appui aux décisions et de systèmes d'alerte anticipée en vue d'améliorer la compréhension de l'impact des changements climatiques et la réponse y afférente à travers tous les secteurs et à tous les échelons.
 - e. Renforcer l'éducation et la formation à l'intention de la génération actuelle et future de décideurs, de praticiens et de personnes œuvrant dans des industries connexes.